

Augmentation des moyens alloués au contrat de liquidité

Le contrat de liquidité confié par Trigano à la Société de Bourse Portzamparc le 01/02/2006 va faire l'objet d'un apport complémentaire de 15 000 titres Trigano à partir du 4 juin 2018. L'objectif de cet apport est d'améliorer la régularité de la cotation du titre et d'éviter des décalages de cours qui ne seraient pas justifiés par une tendance du marché.

Au 30 avril 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

Nombre d'actions Trigano : 4934

Liquidités : 774 k€

Conformément à l'autorisation donnée par la dernière assemblée générale de Trigano en date du 8 janvier 2018, le prix unitaire maximum d'achat par action au titre du contrat de liquidité s'élève à 250 €.



Le chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2017/2018 sera publié le 2 juillet 2018

contact investisseurs

Laure Al Hassi

tél.: 01 44 52 16 31

communication@trigano.fr